QUELQUES PROBLÈMES DE PHONÉTIQUE ROMANE
RÉSOLUS PAR LE GÉNITIF

Dans la note précédente j'ai proposé de voir istĭus, génitif de iste, dans la terminaison *-eis* du prov. *forseis* et de l'anc. franç., prov. *anceis* ; j'ai proposé également d'expliquer l'*l* mouillée du prov. *elh* et de l'ital. *egli* par le génitif illĭus. Il s'agit maintenant d'appuyer ces propositions en montrant qu'ailleurs aussi le génitif a aidé à déterminer la forme du nominatif-accusatif. Et ici, je ne puis me dispenser de rappeler tout d'abord ce que j'ai dit au § XXI de mes *Recherches philologiques romanes* : le problème que présentent dans le plus ancien français *feiz*, *voiz*, *croiz*, *noiz*, avec *-z*, à côté de *pais* (< *pacis, pacem), *dis* (< decem), *eneveis* (< in hac vice), avec *-s*, est résolu par les formes obliques du pluriel, à l'influence desquelles échappent nécessairement pacem, decem et in hac vice[1]. Les formes avec *-iz* sont sorties de la lutte qu'il y a eue entre *-is* < -CE et *-z* < -CJ. Les exceptions *pais*, *dis*, *eneveis* prouvent la règle.

Pour passer au problème de l'ital. *ogni*, je cite M. Meyer-Lübke[2], qui fait suivre la discussion de *egli* de ce qu'on va lire : « *Ogni* = omnes au lieu de *omni* est encore plus obscur ; on pourrait admettre ici aussi le passage de omne homines à *ogni uomini*. Mais comme omnia donne régulièrement *ogna*, il semble préférable d'en tirer l'explication de l'*ñ* de *ogni* ». La phonétique du mot est préférée cette fois nettement à la phonétique de la phrase ; c'est une confirmation intéressante de ce que j'ai dit dans la note précédente au sujet de l'*l* mouillée de *elh* et de *egli*. Mais, en interprétant ce principe un peu plus rigoureusement, on peut donner de l'*ñ* de *ogni* une explication plus vraisemblable encore. Si omnes fait au génitif omnium, forme qui remplace probablement de bonne heure

1. Dans la langue vulgaire, les noms de la troisième déclinaison qui s'allongent d'une syllabe au génitif singulier, sans changement d'accent (p. ex., crux, crucis), sont assimilés au type de hostis. Voir Grandgent, *Vulgar Latin*, § 367. Il s'ensuit que ces noms font -ĭum au génitif pluriel. Pour se convaincre du caractère populaire de ce genre d'assimilation, on n'a qu'à consulter les thèmes des lycéens d'aujourd'hui.

2. *Gram. des lang. rom.*, I, § 624.

BDD-A17962 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:49 UTC)

le datif-ablatif omnibus, il ressemble à la série vices, voces, cruces, nuces en latin vulgaire, et c'est le génitif **ogno* qui a fait passer **omni* à *ogni*. Ainsi *egli* est à illius ce que *ogni* est à omnium.

A cette nouvelle série *elh, egli, ogni* vient s'ajouter le prov. *nulh*, dont on explique aujourd'hui l'*l* mouillée « peut-être par *nullia, formé sur omnia, peut-être par nulli en position antévocalique »[1]. Mais si nullus fait au génitif nullius, on n'a pas besoin d'aller chercher ailleurs l'explication de l'*l* mouillée de *nulh*. *Nulh* est à nullius ce que *elh* est à illius; et l'ancienne variante *nul* répond à *el*.

Le prov. *nulh* a pour synonyme *lunh*. D'après M. Meyer-Lübke[2], ces deux mots n'en font qu'un. M. Schultz-Gora, qui cite *lunh* au § 66 de son *Altprovenzalisches Elementarbuch*, fait remarquer que la métathèse réciproque est rare en provençal; elle doit être très rare, car il n'en cite que cet unique exemple. Il est donc permis de révoquer en doute l'explication traditionnelle de *lunh* et de lui trouver une origine plus conforme à la phonétique provençale. C'est pourquoi je propose d'y voir le lat. nullum unum, forme qui est tout à fait classique. Unus fait au génitif unĭus, qui rend compte de l'*n* mouillée de **nullunh*. Le simple *un* l'emporte peu à peu sur **unh* et l'on perd ainsi peu à peu le sentiment de la composition de **nullunh*. A côté de la variante *null unh*, on écrit *nul lunh*. Dans des phrases négatives, les formes *nul lunh no* et *nul no* sont synonymes. Dans des phrases affirmatives, on supprime *nul* en même temps que *no*; il suffit alors de dire *lunh no* dans les négations. Faut-il appuyer cette explication? *Lunh* est tout à fait analogue à l'allem. *kein* < moyen haut allem. *hein, kein*, forme décapitée de *nehein, nekein* < anc. haut allem. *nihhein, nihein, nehein*, composé de *nih* « neque » et *ein* « unus »[3]. Il convient donc de voir désormais dans *lunh* une forme déterminée en partie par le génitif unius. Et *lunh* devient à ce titre, en même temps que par son initiale, une forme très intéressante.

Nous allons voir s'accroître de même l'intérêt de l'ancien adverbe français *poi* et de l'ancien adjectif normand *poi, poie*. Au § 289 du premier tome de sa *Grammaire des langues romanes*, M. Meyer-Lübke

1. Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 5992.
2. *Etym. Wb.*, 5992.
3. Voir Kluge, *Etym. Wb.*; Schade, *Altdeutsches Wb.*

BDD-A17962 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:49 UTC)

écrit : « En ancien français *pou* et *poi* existent l'un à côté de l'autre ; ce dernier provient de pauco (cf. § 438) d'où v.g. à S. Maixent *pua* ». Au § 438, il est dit que -GO secondaire et -OGO primaire passent en France à *i*. Comme exemple de -OGO primaire, M. Meyer-Lübke ne cite que rogo > *rui(s)*. Or le type rogo ne paraît pas justifiable. Au § 439, M. Meyer-Lübke ajoute : « Le roumain *intrebá* de interrogare doit être expliqué par la forme intermédiaire *interguare, puisque le simple rogare a conservé son G ». Mais le simple rogare ne conserve point son G en français : il devient *rouver*, en suivant la même marche que interrogare > *entrouver*, d'où *trouver* [1]. Pourquoi G tombe-t-il dans rogare ? La règle pour G est bien formulée par Nyrop [2] : « La *postpalatale*, qui se trouve devant -O, -U (voy. + GO, GU), et devant A après O, U (-OGA, -UGA), disparaît sans laisser de trace ». Cette formule, basée sur des exemples indubitables, contredit nettement celle de M. Meyer-Lübke. Elle laisse cependant inexpliquée la forme *rui(s)*. Pour éviter tout malentendu pour *poi*, il est nécessaire de déterminer exactement l'origine de l'*i* qui vient prendre la place du -G- disparu de rogo. Voici donc ce qui est arrivé en France pour rogare et interrogare : G tombe dans tout le paradigme de ces deux verbes, même dans rogo ; on a ainsi róo, roare. L'accentuation classique produit les formes suivantes : intérroo > interwo > *enterve* [3], interroare > interware > *enterver*. Mais en même temps, suivant l'usage de la langue vulgaire, l'accent du simple se généralise : interroo donne, à côté de intérwo, la forme plus populaire interrówo > intrówo, et interroare donne, à côté de interware, la forme analogique et populaire interroware > introware > *entrouver*. Dans ces conditions, les formes intrówo et rówo deviennent très intéressantes. On trouvera dans mes *Recherches* (p. 82) la formule suivante, basée sur de nombreux exemples : « Entre deux voyelles identiques en latin vulgaire, F et V (même s'ils ont été initiaux à l'origine) passent (V par l'intermédiaire de F) en gallo-roman à *h*, qui disparaît si les deux voyelles restent identiques ou sont labiales et qui se maintient dans les autres cas ». Si

1. Voir pour l'évolution sémantique de interrogare > *trouver* mes *Recherches phil. rom.*, pp. 2-6.

2. *Gram. hist.*, I, § 432.

3. Je n'ai pas besoin de dire que la forme précise serait **enterf* et que *-ve* s'explique par *enterves* et *entervet*.

BDD-A17962 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:49 UTC)

cette formule est juste, w (= lat. v) doit s'effacer dans rowo, mais l'analogie de toutes les autres formes du verbe veut que w se maintienne dans cette forme également. L'analogie est ici très puissante ; on s'efforce de faire sentir le w de rowo, et l'on y parvient, mais seulement au prix d'une articulation un peu exagérée, ou, pour dire le moins, très soignée, qui donne GW, comme pour le w germanique ; cf. *wartionem > *garçon* [1]. Le G que l'on voit dans *rogwo n'est donc pas le G de rogare ; voilà pourquoi on ne le retrouve pas dans *rowas, *rowat. Les formes *truis*, *trueves*, *truevet* concordent avec *ruis*, *rueves*, *ruevet*. Évidemment l'*i* de *ruis* ne vient pas de -OGO primaire. L'étymologie pauco > *poi*, proposée par M. Meyer-Lübke, est réfutée par la règle, tirée d'exemples très sûrs, que Nyrop formule ainsi [2] : « La *postpalatale*, qui se trouve devant O, U (voy. + CO, voy. + CU), et devant A après O, U (-OCA, -UCA), s'amuït ». Les étymologies Saucona > *Saône*, focum > *fou*, jocum > *jou*, locum > *lou*, ciconia > anc. franç. *ceogne* et paucum > *pou* contredisent pauco > *poi*. Le C s'efface régulièrement dans toutes les formes du singulier masculin et neutre de paucum, à l'exception du génitif pauci, où il est suivi d'une voyelle d'avant, comme dans vocem, nucem, et devient ainsi prépalatal. Pauci donnerait régulièrement **pois*. L'adverbe *poi* n'a pas dans cette forme une origine vraisemblable. Ni l'adjectif non plus, car de *pois*, qui aurait été invariable au masculin, on eût tiré un féminin **poise*. Mais si C s'efface dans tous les autres cas du singulier masculin et neutre de paucum, l'analogie veut qu'il s'efface également dans le génitif pauci. Pour le C de paucum comme pour le w de *roware mais en sens inverse, l'analogie est très puissante. Elle l'emporte ici aussi sur la phonétique, et quand paucum passe à pauu > *pou*, pauci devient paui > *poi*. Paucum paraît avoir pris dans la langue vulgaire la place de paullum ; en tout cas, paucum a été à la fois substantif, adjectif et adverbe. Depuis les origines, le français employait *poi* comme substantif et comme adverbe. Dans le rôle d'adjectif, *poi*, d'où l'on avait tiré le féminin analogique *poie*, était assez rare. Mais *poi* est bien attesté comme adjectif, et cet adjectif *poi* est un génitif pur et simple.

Il en est évidemment de même des adjectifs anc. franç. *lois*

1. *Romania*, L, p. 94.
2. *Gram. hist.*, I, § 413.

BDD-A17962 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:49 UTC)

« louche » = lat. luscus, franç. *freis* > *frois* > *frais* = bas-lat. friscus et des substantifs franç. *deis* > *dois* > *dais* = lat. discus, *bois* = bas-lat. buscus. Pour rendre compte de ces formes, on a proposé sucessivement trois hypothèses. Dans la *Grammaire des langues romanes* de M. Meyer-Lübke, on lit [1] :

« Le traitement de -sco, tel qu'il se présente dans *lois*, *bois*, est assez particulier. Le c ne tombe pas simplement, il ne persiste pas non plus avec sa valeur de gutturale, mais il est palatalisé. Les formes ne laissent pas de présenter quelque difficulté. Les 1^res^ pers. des verbes comme *nais*, *irais*, *conois* peuvent avoir été introduites à la place de **nasc*, etc., d'après la 2^e^ et la 3^e^ pers. du singulier. De même, il y a lieu de penser que luscus, buscus ont d'abord donné **loscs*, **locs*, *lois*, **boscs*, **bocs*, *bois* et que ces nom. sing. et acc. plur. ont fait tomber les anciens accus. sing. et nom. plur. **losc*, **bosc* ; cette hypothèse est confirmée par le fait que, dans les dérivés, le régulier *-sc-* apparaît : *boscage*, *boscu* ».

M. Meyer-Lübke est revenu depuis sur cette explication ; dans son *Historische Grammatik der französischen Sprache* [2], il fait remarquer, très justement, que le c de sc, étant en position forte, ne peut devenir *i* et que **locs* doit donner **los*, comme *sacs* a donné *sas*. Il fait voir en même temps qu'on ne saurait se contenter de croire, avec Gaston Paris [3] et M. A. Wallensköld [4], que sc s'intervertit en cs quand le c est suivi de o (u). « On ne devine pas la raison de cette métathèse et l'on ne voit surtout pas pourquoi elle n'aurait eu lieu que devant o ou qu'en fin de mot, et non devant a. Si l'on suppose avec M. Wallensköld que c suivi de a fût déjà palatalisé quand cette métathèse se produisit, on s'enchevêtre dans une nouvelle inconséquence : à cette époque il n'y avait plus de x, mais seulement *is*, et par suite la métathèse aurait créé, à la place d'une réunion de consonnes qui se présentait fréquemment, un groupe qui n'existait plus et qui d'ailleurs, selon toute probabilité, se serait développé tout différemment ». C'est pourquoi M. Meyer-Lübke se trouve obligé de chercher ailleurs la solution de ce problème. Il écrit :

« Si l'on observe encore qu'il s'agit presque entièrement d'ad-

1. I, § 470, trad. franç.
2. I, § 208.
3. *Romania*, X, 58 ; XVIII, 157.
4. *Un cas de métathèse constante pendant la période de formation de l'ancien français*, dans *Mélanges Wahlund*, 145.

BDD-A17962 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:49 UTC)

jectifs et de verbes qui présentaient dans des formes collatérales avec -SCA un développement régulier du C, on ne pourra s'empêcher de voir dans le *is* une tranformation phonologique du groupe SC. A l'époque où tombèrent les voyelles atones, on prononçait sans doute *lǫšk*. Maintenant, si l'on suppose que le *š*, en train de passer à *ĥ*, ait été palatal, et même postpalatal, c'est-à-dire un *š* qui ne répondait plus au *t'* mais bien au *k̂*, on peut croire que le *k* final affaibli s'y est assimilé, tandis que le *k* médial offrait plus de résistance et que, grâce à une plus grande différence d'articulation, *-t*, *-p* finaux étaient plus stables. C'est ainsi que se produisit la forme *lošš*, dont l'*s*, comme l'ancien *ź* ou *šš* en fin de mot, devint *is* ».

Cette hypothèse ne saurait se soutenir. Elle a pour base la prononciation *lǫšk*, au VI^e^ ou VII^e^ siècle ; mais la supposition que *s* en fin de syllabe devienne *š* [1] ne peut se concilier avec le traitement des mots d'emprunt français en anglais. La contradiction est nette : l'*s* française qui devient souvent *š* en traversant la Manche, ne prend jamais ce son en fin de syllabe ; dans les mots comme *beast*, *coast*, *haste*, *oust*, *rasp*, *rescue*, l'*s* se maintient intacte et se prononce aujourd'hui encore de la même manière que l's de bestia. Mettons cependant que les Gallo-Romans aient dit *lǫšk* et que, comme le veut M. Meyer-Lübke, le *š*, prononcé tout d'abord dans la région prépalatale de *t'*, soit devenu postpalatal et se soit rapproché de la région de *k̂*, la phonétique défend de passer de *lǫšk* à *lǫšš* > *lois*, car 1°) le yod ne se dégage jamais d'une postpalatale ; 2°) le *š* qui vient de quitter la région prépalatale ne peut redevenir prépalatal et, par conséquent, ne peut passer à *ś* ; 3°) *ś* exigeant de la part de la langue une articulation plus spécialisée et plus énergique que celle de *š*, le passage de *š*, même prépalatal, à *ś* est dénué de vraisemblance ; 4°) le *k* de *-šk* ou de *-ško*, étant en position forte, ne peut disparaître, et l'on supposerait **lošk*(*o*) que l'on ne pourrait en tirer que **loisc* ; 5°) cette hypothèse suppose une différence absolument gratuite entre l'évolution de *š*(*š*) en fin de mot et celle de *š* en fin de syllabe (**loška* > *louche*). Le fait est que la phonétique ne permet de chercher l'origine des formes de masculins singuliers *lois*, *freis*, *deis*, *bois* que dans les génitifs lusci, frisci, disci, busci, dont elles sont les représentants réguliers. Des accusatifs luscum, friscum, discum, buscum, le gallo-roman ne peut tirer que **losc*, *fresc*, *desc*, *bosc*. Les nominatifs luscus, friscus, discus, buscus doivent

1. Meyer-Lübke, *Hist. Gram. der franz. Spr.*, I, § 170.

BDD-A17962 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:49 UTC)

se réduire à **los*, *fres*, *des*, *bos*, par l'intermédiaire de **loscs*, **frescs*, **descs*, **boscs*, ou de **locs*, **frecs*, **decs*, **bocs* ; cf. *Crits* < Christus, *ots* < hostis. Au pluriel, *lois*, *freis*, *deis*, *bois* peuvent représenter les datifs-ablatifs en -IS, aussi bien que les nominatifs en -I, et puisque dans les monosyllabes français le cas-sujet pluriel est ordinairement identique au cas-régime singulier, les pluriels peuvent être pour quelque chose dans la généralisation des formes *lois*, *freis*, *deis*, *bois* au singulier. On est tenté de faire remonter cette généralisation à l'étape **loś̌*. Mais l'existence en ancien français des variantes *fres*, *fresc*, *bos*, *bosc*, en regard des anciennes formes provençales *fres*, *fresc*, *bosc*, *des*, *deis*, *desc*, fait croire que *lois*, *freis*, *deis*, *bois* ne l'ont emporté sur les formes concurrentes qu'après une lutte prolongée. Les formes **losc*, *fresc*, **desc*, *bosc* se seront réduites à **los*, *fres*, **des*, *bos* pour la même raison que *jorn*, *torn*, *ivern* se sont réduits à *jor*, *tor*, *iver* ou, plus anciennement, par l'analogie des mots du type *pas*, *las* ; puis **los*, *fres*, **des*, *bos* auront cédé la place à *lois*, *freis*, *deis*, *bois* conformément au principe qui veut que de plusieurs formes concurrentes celle qui contient le plus grand nombre de sons l'emporte sur les autres [1]. Mais quelle que soit l'époque où se place la généralisation, les formes de masculins singuliers *lois*, *freis*, *deis*, *bois* ont leur origine dans les génitifs lusci, frisci, disci, busci. Et l'on expliquera de même par *manisci l'anc. franç. *demaneis* [2]. Cette explication n'est infirmée en aucune façon par les formes verbales comme *nais*, *irais*, *conois*, *creis*. Il est certain que *nasco, *irasco, cognosco, cresco ne peuvent donner en ancien français que **nasc*, **irasc*, **conosc*, **cresc* et que *nais*, *irais*, *conois*, *creis* sont de formation analogique. Ces formes d'origine analogique ne sont pas plus surprenantes que celles qui remplacent dans ces verbes les représentants réguliers des six formes du présent du subjonctif et des trois formes plurielles du présent de l'indicatif. Dans un verbe comme crescere, le groupe sc n'est suivi de O (U) que deux fois (cresco, crescunt) ; il est suivi de A dans le présent du subjonctif et de E ou de I dans toutes les autres formes où il se retrouve et qui sont de beaucoup les plus nombreuses. Rien n'est donc plus naturel que la généralisation des radicaux *nais-*, *irais-*, *conois-*, *creis-*.

Sydney. G.-G. NICHOLSON.

1. Voir mes *Rech. phil. rom.*, pp. 21, 52.

2. Voir la note sur la *Terminaison adverbiale non comparative* -eis *en provençal et en ancien français*.

BDD-A17962 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:55:49 UTC)